

Échapper à l'économie informelle

En Europe occidentale, près de 30 millions de personnes travaillent dans l'économie informelle, un nombre bien supérieur à celui des chômeurs. Au cours de ces dix dernières années, leur proportion a même augmenté dans presque tous les pays de l'UE. Pour s'attaquer à ce problème, l'UE a demandé aux gouvernements de créer une culture davantage axée sur l'esprit d'entreprise, d'intégrer les minorités, et de réexaminer les systèmes de taxation et de protection sociale, afin de rendre le travail rémunérateur.

En raison de la nature cachée de ce problème, très peu d'informations sont disponibles sur les personnes qui travaillent dans l'économie informelle. Le projet EQUAL «Appui aux activités génératrices de revenu dans les réseaux ethniques ou communautés» s'est employé à remédier à cette lacune. Ce projet a été mené par l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), le premier organisme de microcrédit d'Europe occidentale, en collaboration avec l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) et trois autres organisations partenaires.

Le partenariat de développement (PDD) a démarré ses activités en 2002, en menant des recherches et des actions pilotes dans quatre quartiers urbains défavorisés de la région parisienne. Il a délibérément choisi un groupe cible particulièrement éloigné de l'image que l'on peut se faire d'un entrepreneur. Le groupe-cible comptait en effet 86% d'immigrés venant d'Afrique subsaharienne, 76% de femmes et 35% d'illettrés.

Se défaire des mythes

La recherche expérimentale a immédiatement permis au PDD de dissiper certains préjugés très répandus sur la nature des personnes travaillant dans l'économie informelle. Ainsi, contrairement à ce qu'on pourrait penser, la plupart de ces personnes ont une morale du travail extrêmement stricte. De même, l'activité informelle se justifie, pour la plupart, non pas par la recherche de l'illégalité, mais par des raisons de survie.

Quarante pour cent des bénéficiaires du projet avaient en effet un emploi, mais extrêmement peu rémunéré. L'équipe du projet s'est également aperçue qu'il n'était nullement nécessaire d'encourager ces personnes à se lancer dans de nouvelles activités et dans la création d'entreprise étant donné qu'elles étaient déjà actives dans ce domaine.

Fort de cette information, le projet a mis au point et introduit un crédit novateur et un mécanisme de soutien couvrant l'ensemble de la région parisienne. L'objectif était d'aider ces bénéficiaires à se constituer progressivement un revenu suffisant pour qu'ils estiment – c'est ce que le projet espérait – que cela vaille la peine de quitter l'économie informelle.

Le projet a abouti à trois réalisations. Tout d'abord, il a permis de mieux comprendre la réalité sociale de groupes généralement ignorés par la politique d'emploi. Deuxièmement, il a introduit plusieurs innovations dans le domaine du microcrédit et dans les méthodologies de soutien aux entreprises. Enfin, le projet a utilisé son expérience pour faire pression en vue de faire évoluer la législation.

Le prêt par les pairs diminue le taux de non-remboursement

Le PDD a introduit avec succès trois innovations directement issues de l'activité pilote initiale. La première a été d'utiliser le bouche à oreille au sein des réseaux ethniques, afin de pouvoir atteindre les communautés minoritaires. La seconde a été de développer une approche personnalisée, associant les techniques de prêt progressif et de prêt par les pairs. ADIE refuse en effet l'idée de simples subventions ou aides financières aux groupes exclus, et prête donc au taux d'intérêt du marché (environ 6% en 2004). Les premiers prêts concernent généralement de très faibles montants, aux alentours de 1 000 €, mais une fois les sommes remboursées, le montant des prêts peut être porté progressivement jusqu'à 5 000 €. Ces crédits sont octroyés à des groupes de pairs de trois personnes, qui assument conjointement la responsabilité du prêt, ce qui permet de résoudre le problème d'absence de garantie. Cette technique permet également de réduire le taux de non-remboursement, comme en témoigne un bénéficiaire: «*Sans l'appui du groupe, je n'aurais jamais osé emprunter. Mais c'est la honte si on ne peut pas rembourser. C'est une question d'honneur.*» Cette méthode permet également aux agents spécialisés dans le crédit de traiter simultanément trois demandes parallèles.

Concernant la troisième innovation, le projet a conçu un logiciel d'initiation à la finance, couvrant la gestion du budget du ménage, les risques des prêts à la consommation, le calcul des revenus et des dépenses, et la gestion des stocks et des flux de trésorerie. D'autres modules ont été développés pour aider les bénéficiaires à planifier leur entreprise et à évaluer les risques et les avantages de l'emploi indépendant ou de la création d'une entreprise.



Joindre les deux bouts – C'est grâce à un microcrédit que Mme Rochefort a réussi à ouvrir sa boutique

Faciliter la transition vers l'emploi déclaré

En décembre 2004, deux ans seulement depuis le début de sa mise en œuvre, le projet avait créé 100 groupes de prêt garanti par les pairs, et octroyé des prêts à 275 personnes. En moyenne, le taux de non-remboursement observé chez les bénéficiaires de ce projet EQUAL a été de seulement 2,6%, contre 5,9% pour l'ensemble des bénéficiaires d'ADIE. L'approche se révèle donc durable, même pour les groupes les plus difficiles à atteindre. ADIE a également mis en place un système de suivi complet pour tous ses bénéficiaires, ce qui lui permet de déterminer quelles sont les approches et les méthodes efficaces et celles qui n'aboutissent pas.

Les solutions d'intégration dans les politiques préconisées par le PDD ont suivi deux axes différents. La première approche a consisté à étendre à toute la France et au reste de l'Europe les techniques efficaces de microcrédit et de soutien expérimentées à l'échelle pilote par ADIE. ADIE compte aujourd'hui plus de 100 agences dans toute la France, et emploie 300 travailleurs et 700 bénévoles. ADIE préside par ailleurs le Réseau européen du microcrédit. Les résultats du PDD ont été relayés en Espagne, en Allemagne et dans d'autres pays.

La seconde stratégie d'intégration a consisté à faire pression en vue d'obtenir des changements législatifs et de faciliter ainsi le passage de l'économie informelle à l'économie formelle. La stratégie a été fructueuse: plusieurs conclusions du PDD sont déjà intégrées dans la loi française relative à la cohésion sociale, et d'autres changements sont activement préconisés à l'échelon national.

Alain Munding, de l'Agence nationale pour l'emploi explique: «Le projet nous a permis de mieux comprendre ce que vivent les groupes marginalisés, et notamment les raisons pour lesquelles ils optent pour l'économie informelle. Nous envisageons de diffuser ces informations à travers nos agences et d'étudier comment mieux adapter certains textes de loi.»

Une version plus détaillée de ce projet et d'autres succès d'EQUAL sont disponibles à l'adresse:
http://europa.eu.int/comm/employment_social/equal/activities/search_fr.cfm



«Il n'est pas nécessaire d'inciter les gens à créer leur entreprise. C'est ce qu'ils font déjà.»

Pays: France

Région: Ile-de-France

Nom du projet: Appui aux activités génératrices de revenu dans les réseaux ethniques ou communautés

Durée du projet: mai 2002 – décembre 2004

Domaine prioritaire du FSE: esprit d'entreprise

Financement du FSE: 297 313 €

Financement total: 569 092 €

Partenaires nationaux EQUAL: Agence nationale pour l'emploi (ANPE), Fédération des associations franco-africaines de développement (FAFRAD), Institut de recherche et de formation, éducation cultures et développement (IRFED Europe), Maison de l'initiative économique locale (MIEL)

Partenariat transnational avec: Espagne

Coordonnées:

Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

Estelle Mille

4 boulevard Poissonnière

F-75009 Paris

Tél.: +33 1 56 03 59 00

E-mail: e.mille@adie.org

Site Internet: www.adie.org

Innovation

Intégration dans les politiques

Transnationalité

Empowerment

Partenariat